

CONSEIL MUNICIPAL DU 2/09/2019

L'an deux mille dix neuf le 2 du mois de septembre, le Conseil Municipal de la commune de PUGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean ROUX

Date de convocation : 26/08/2019

PRESENTS : Jean ROUX, DUMONT Michel, LANNES Jean-Louis, DUPIELLET Françoise, COUPAUD Catherine, FUSEAU Michael, COVIAUX Christian, ROUSSEAU Michèle, SAURA Michel, FAUCHE Mauricette, GARD Daniel, DUCOURNAU Nadine, HERR Severine, SANCHEZ Martine, LE TALLEC Carine

ABSENTS EXCUSES : MAGNOL Pierre qui donne pouvoir à M. ROUX
DUPERRIN Marc qui donne pouvoir à Michel DUMONT
TRILLES Carine qui donne pouvoir à Séverine HERR
Gilles BERGEON

SECRETAIRE : Mauricette FAUCHE

Monsieur ROUX procède à l'appel et constate que le quorum est atteint, puis demande si le conseil adopte le compte rendu du 8/07/2019. Adopté à l'unanimité

INFORMATIONS SUR LES DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2122.22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Suite aux ventes ci-dessous sur la commune, la municipalité n'a pas souhaité faire valoir son droit de préemption :

-2/07/2019 Me SANTOS MAUVEZIN – N' GUESSAN Edith – ZH 104 – 300 RTE DE ST CHRISTOLY – 1500 m2 - 45000 €

-2/07/2019 Me SANTOS MAUVEZIN N'GUESSAN Edith ZH 104 P – 300 Rte de St Christoly – 1000 m2 - 134 000 €

-5/07/2019 Me SANTOS MAUVEZIN – Not Paul – B 316 Rue de l'Hôtel de ville – 200 m2 – 15 000 €

-8/07/2019 Me BAUDERE – GIRAUD Jeannine – ZC 182 P – Raison – 750 me – 55 000 €

- 17/07/2019 – Me VIOSSANGE Arnaud – TOUZEAU Eric – B 287 – 357 – 108 Rue des Anciens Combattants 380 m2 – 120 000 €

-25/07/2019 – Me PETIT – PARABOSCHI Claude ZL 855 – 257 – 259 - 549 chemin de Noblet – 960 m2 – 155 000 €

02/08/2019 Me PETIT - BELLET Charles – ZH 350 – Poche – 1004 m2 – 52 500 €

- 6/08/2019 Me SEPZ – BERGEON Gilles – ZO 157 – Impasse de viaud - 679 m2 - 59 990 €

-13/08/2019 Me DUPEYRON – RULLEAU /MD IMMO – ZK 181 -191 -193 – voirie Lot Rabot – 14 ca – 1€

-29/08/2019 Me MARLIN - COVIAUX Christian – ZH 175 – 25 Rue de St Vivien – 7a38 – 120 000 €

TRAVAUX MATERNELLE

M DUMONT rend compte au conseil de l'ensemble des travaux réalisés dans les temps pour un montant total TTC de 252 631.52 € travaux supplémentaires inclus. Les artisans sont félicités pour les délais respectés.

2019/83 –TRAVAUX MATERNELLE -AVENANT MOINS VALUE NGS

Le Maire présente au conseil le non réalisation d'une partie des plafonds coupe-feu de la maternelle suite à la mise aux normes de la sécurité incendie.

Après délibération et à l'unanimité des présents, le conseil municipal accepte cette moins value s'élevant à 14 577.59 € HT pour l'entreprise NGS et autorise le maire à signer l'avenant correspondant.

2019/84 -INDEMNITE DE CONSEIL DU TRESORIER

Le maire fait part au conseil de la demande d'indemnité de conseil de Mme CHAMPAGNE comptable du trésor chargée des fonctions de receveurs de PUGNAC pour un taux d'indemnité de 100 % soit 595.53 € net.

Après délibération, le conseil municipal décide de verser cette indemnité à Mme CHAPAGNE au regard de ses conseils et des relations entretenues avec les agents de la commune.

2019/85 - AMORTISSEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La commune ayant payé pour de l'assainissement collectif en 2019, il convient d'amortir le compte 2041582.

Après délibération, le conseil municipal décide d'amortir linéairement la participation pour l'assainissement collectif (s'élevant à° 2100€) sur 3 ans.

PERSONNEL COMMUNAL

2019/86 -Renouvellement contrat QUINQUENEL

Le Maire indique que le contrat de Marie QUINQUENEL, agent d'accueil à l'agence postale communale, arrive à échéance au 15/10/2019.

Mme QUINQUENEL donnant entière satisfaction, il est décidé de renouveler son contrat de 6 mois soit du 16/10/2019 au 15/04/2020 en qualité d'adjoint administratif C1 Indice brut 348 – M 326.

2019/87 -CONTRAT– Adjoint technique

Vladimir BEAUCOURT donnant satisfaction et vu l'arrêt de travail de Pascal Camiade, son contrat de travail sera reconduit pour les mois d'octobre et novembre en qualité d'adjoint technique.

Le conseil autorise le Maire à signer le contrat correspondant.

ACHAT PARCELLE ZL 199

Après contact avec la SAFER et les vendeurs Le Maire informe le conseil que cette parcelle n'est plus en vente. Les vendeurs trouvant que l'estimation des Domaines n'est pas assez élevée. Ils préfèrent rester en indivision.

SCOT DU CUBZAGUAIS

Le maire rend compte au conseil de l'avancement du projet.

Michael FUSEAU donne des précisions sur le dossier, il rappelle que le SCOT doit être en conformité avec le SRADDET (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires)

MODIFICATION PLU

Le cabinet Noel travaille sur notre dossier et une réunion est prévue le 2 octobre prochain.

TRAVAUX MAIRIE –

Le Maire indique avoir demandé à M ZARUBA une réunion pour étudier le dossier d'appel d'offres qui devra être lancé au plus tôt.

La date du jeudi 12 septembre à 14 H est retenue.

Un diagnostic termites étant obligatoire, il sera réalisé avant les travaux.

2019/88 - HOPITAL DE JOUR :

Le maire rend compte au conseil municipal des différents échanges avec le Centre Hospitalier de Libourne, de la lettre de Mme BUZYNS Ministre de la santé pour la cession à l'euro symbolique de la parcelle ZI 269 à Bourgeau, adjacente au centre médical de pédopsychiatrie, pour la création d'un hôpital de jour

Il donne également lecture de l'avis du Domaine du 29 juillet 2019 sur la valeur vénale de la parcelle ZI n° 269, soit 74 000 €, et du courrier de l'hôpital de Libourne sur son engagement d'honorer cet investissement

Après délibération, le conseil municipal confirme sa délibération du 8 juillet 2019 et décide de passer outre l'avis des domaines en cédant ladite parcelle à l'euro symbolique afin de favoriser le service public par l'implantation de cet hôpital sur PUGNAC.

Le Conseil Municipal autorise le Maire ou en cas d'empêchement le 1^{er} adjoint M DUMONT, à signer l'acte de vente pour l'euro symbolique chez Me SEPZ, notaire à PUGNAC.

POUR 18

DIVERS

SMICVAL

Après l'engagement sur la fin du plastique à usage unique le SMICVAL propose aussi d'engager la commune dans une dynamique de Zero WASTE (zéro déchet, zéro gaspillage) pour une réduction des déchets via un certain nombre d'actions et une charte d'engagement. Après délibération le conseil municipal décide de surseoir pour l'instant à cette proposition.

Mme HERR a constaté que les déchetteries sont souvent pleines, elle souhaiterait que VEOLIA viennent plus souvent vider les containers. Les délégués en feront part lors de réunions.

REUNION ASAH

18/09 à 14 h 30 à CIVRAC DE BLAYE

PROJET AMENAGEMENT DGFIP

Michaël FUSEAU détaille le projet qui a terme supprimera 18 postes comptable qui accompagnent les collectivités. Ils vont supprimer un service public pour le transférer à un service marchand. Dans notre secteur Blaye et Etauliers seraient fermés.

La municipalité charge Michael FUSEAU de manifester l'opposition de la commune à ce projet pour 2022.

DIVERS

- Nadine DUCOURNAU rappelle le concert à l'église de Lafosse le 14/09 prochain.
- M GARD regrette que les menuiseries en alu soient interdites pour les particuliers lors de la réfection des maisons anciennes en pierre (seul le bois est autorisé). Il ne comprend pas que pour la réfection des bâtis pour le service public, la réglementation ne soit pas la même.

Mme SANCHEZ invite les conseillers au forum des associations le 7 septembre prochain.

M COVIAUX transmet la proposition de don d'Atlantic Route pour une association de la commune. L'Association Etienne Lucas sera proposée.

M LANNES propose de décorer de la médaille de la ville lors du 11 novembre prochain :

- M LAYMOND Président des Rayons d'Or
- Et le jeune José CORBELLON, médaillé sportif vélo cross

Le conseil est entièrement favorable.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h 45.